

Conseil Municipal
Séance du 13 décembre 2021

L'an deux mil vingt et un le treize décembre à dix neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie (déplacé à la salle polyvalente en raison des mesures sanitaires liées au COVID), en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Patrick CHENAIS, Maire de MUEL.

Étaient présents : CHENAIS Patrick, Maire, MORICE Anne-Marie, MEANCE Alain, BEDEL Pierrick, CARDINAL Françoise, adjoints, BRIAND Claude, GUILLARD Frédéric, GILLET Isabelle, LEPRETRE Nathalie, LESEC Sylvie, GALOPIN Pierre, JOLIVET Jean-Philippe, ROSSELIN Elodie, TROCHU Pierre.

Était absent : LE VAILLANT Nicolas.

Anne-Marie MORICE a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 06 décembre 2021

Présents : 14 Votants : 14

N°2021 – 66

Monsieur le Maire présente les résultats de l'appel d'offre concernant le renouvellement des contrats d'assurance. Dans sa mission de conseil à la commune, le cabinet CONSULTASSUR a jugé les offres ci-dessous recevables :

Thème : Autres types de contrat

Objet : **Choix des prestataires**

	SMACL	GROUPAMA	MAIF	VHV	GLISE	MALJ
Lot 1 - Dommages aux biens et risques annexes	3 644 €	4476 €	2948 €	3 122 €		
Lot 2 - Responsabilité civile	1909 €			4098 €		
Lot 3 - Flotte automobile	768 €	793 €			4801 €	
Lot 4 - Protection juridique	348 €	572 €				1180 €

Monsieur le Maire propose de retenir les offres de GROUPAMA pour les lots 1, 3 et 4 et de la SMACL pour le lot 2.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide de retenir les offres suivantes :

Lot 1 - Dommages aux biens et risques annexes	GROUPAMA	4476 €
Lot 2 - Responsabilité civile	SMACL	1909 €
Lot 3 - Flotte automobile	GROUPAMA	793 €
Lot 4 - Protection juridique	GROUPAMA	572 €

- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce marché.

N°2021 – 67

Thème : Autres types de contrat

Objet :

Renouvellement de la convention avec CONSULTASSUR

Monsieur le Maire présente l'offre du cabinet Consultassur concernant une assistance annuelle renforcée sur la durée des contrats d'assurance mise en place à compter du 1^{er} janvier 2022 pour un montant annuel forfaitaire de 414.75 € HT (497.70 € TTC).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- accepte la proposition de Consultassur pour un montant de 414.75 €HT (497.70 € TTC)
- autorise le Maire à signer la convention et toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

N°2021 – 68

Thème :

Environnement

Objet : Enquête publique :

SCEA la Ville Houée

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une enquête publique a eu lieu du 30 novembre 2021 au 07 janvier 2022 concernant la demande présentée par la SCEA la Ville Houée, en vue de l'extension d'un élevage porcin situé à IFFENDIC.

Monsieur le Maire soumet au conseil la question suivante : êtes-vous favorable ou défavorable au projet d'extension de la SCEA la Ville Houée ?

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à bulletin secret, conformément à l'article L. 2121-21 al. 1 du Code général des collectivités territoriales,

Résultat du vote : 14 exprimés

Êtes-vous favorable ou défavorable au projet d'extension de la SCEA la Ville Houée ?

- favorable : 1 voix
- défavorable : 12 voix
- abstention : 1 voix

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, émet un avis défavorable à la demande de la SCEA la Ville Houée.

N°2021 – 69

Thème :

Décisions budgétaires

Objet :

Décisions modificatives n°6, 7 et 8

Monsieur le Maire fait part au conseil qu'il est nécessaire d'effectuer des décisions modificatives (virement de crédits) sur le budget commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve les décisions modificatives suivantes :

Budget commune – Décision modificative n ° 6

- DF Chapitre 66 : compte 66111 : + 4 500 €
- DF Chapitre 011 : compte 6226 : - 2 000 €
- DF Chapitre 011 : compte 611 : - 2 500 €

Budget commune – Décision modificative n ° 7

- DF Chapitre 65 : compte 6553 : + 2 000 €
- DF Chapitre 011 : compte 615221 : - 2 000 €

Budget commune – Décision modificative n ° 8

- DI compte 1641 opération OFI : + 1 000 €
- DI compte 2313 opération 117 : - 1 000 €

N°2021 – 70

Thème :

Subventions

Objet : Plan de relance

énergétique : demande de subvention DETR

Monsieur le Maire informe que dans le cadre de la DETR, la commune peut solliciter une subvention pour la rénovation énergétique de l'école.

Monsieur le Maire propose de déposer un dossier concernant le bâtiment scolaire et présente le plan de financement.

Le montant des travaux s'élève à :

- Bâtiment scolaire : rénovation énergétique (isolation, éclairage et chauffage) : 78 854.71 € HT

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

- accepte le plan de financement présenté,
- demande à Monsieur le Maire de solliciter la DETR 2022 pour ces travaux,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ces dossiers.

N°2021 – 71

***Thème : Droit de
préemption urbain***

***Objet : DPU
parcelle AB 487***

Monsieur le Maire présente la demande de Mesdames PILET Christelle et LEPETIT Nancy concernant une déclaration d'intention d'aliéner soumise au Droit de Préemption Urbain (DPU). Il s'agit de la parcelle AB 487 (5, rue de Bleruais), située dans le périmètre du DPU.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide de ne pas préempter les parcelles AB 487.

Délibérations 2021 – 66 à 2021 – 71

CHENAIS Patrick		LEPRETRE Nathalie	
MORICE Anne-Marie		ROSSELIN Elodie	
MEANCE Alain		LESEC Sylvie	
BEDEL Pierrick		BRIAND Claude	
CARDINAL Françoise		GALOPIN Pierre	
GUILLARD Frédéric		JOLIVET Jean-Philippe	
GILLET Isabelle		TROCHU Pierre	
LE VAILLANT Nicolas	ABSENT EXCUSE		